

Zeitschrift:	Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber:	Schweizerischer Zivilschutzverband
Band:	38 (1991)
Heft:	7-8
Artikel:	Le canton de Lucerne en bref : de nombreuses perles entourent le joyau de la couronne
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-368103

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le canton de Lucerne en bref

De nombreuses perles entourent le joyau de la couronne

rei. Le canton de Lucerne compte parmi ceux qui sont les plus variés de Suisse. En son centre, on y trouve «le plus beau lac, la plus belle ville», Lucerne, la métropole, qui brille de tous ses feux. A la périphérie, la campagne est émaillée de plusieurs bourgs pleins de charme, qui ont leur caractère propre. Enfin, la campagne elle-même fascine tous ceux qui y vivent et ont appris à la connaître.

Franz Kurzmeyer, président aux cheveux blancs de la ville de Lucerne, est une personnalité marquante et imprévisible. Lorsqu'il représente «sa ville» dans des manifestations, on peut ressentir son rayonnement presque jusque dans son physique.

Franz Kurzmeyer est fier de cette belle ville qu'est Lucerne avec sa vieille cité pittoresque, dans laquelle chaque jour, durant la période estivale, on peut sentir le pouls d'une vie internationale. Cela n'empêche pas les habitants de s'y sentir à l'aise. Car Lucerne est une «ville familiale», comme le déclare l'un d'entre eux. Le président est fier de toutes les curiosités que sa ville présente: le Musée suisse des transports, le Jardin des glaciers, les magnifiques quais le long du lac et les églises prestigieuses.

Lucerne est également la ville des Semaines internationales de musique ainsi que d'une Exposition sur l'agriculture et les arts et métiers (LUGA) d'importance régionale. Enfin, de nombreuses manifestations et congrès s'y déroulent chaque année. Cette année, Lucerne a accueilli la Fête fédérale de gymnastique. C'est une ville qui sait se présenter sous ses attraits les meilleurs et cela, toute l'année durant, mais le Carnaval en constitue l'une des manifestations les plus importantes.

Malgré tous les aspects positifs et l'image brillante et cordiale que présente Lucerne à l'extérieur, Franz Kurzmeyer, n'est pas un idéaliste imperméable à la réalité. Il est plutôt un politicien sobre au grand cœur. C'est pourquoi il ne méconnaît pas les problèmes de sa ville: l'engorgement du trafic, la pollution, la drogue, etc., et il a le courage de saisir ces problèmes d'une manière non conventionnelle et parfois même impopulaire. Il est vrai que la ville de Lucerne, avec ses 60 000 habitants, n'est pas un monde exempt de difficultés. En dépit de son aspect provincial, elle n'échappe pas aux problèmes qui touchent les grandes villes.

Des perles brillantes aux alentours

Près de 50 % des habitants du canton vivent dans la ville de Lucerne et dans les cinq communes qui forment avec elle l'agglomération. La ville a certes un rayonnement et une fonction centrale, mais l'on peut sentir dans ses environs immédiats une vie dynamique propre dans une constellation politique différente, dans une structure spécifique et selon des habitudes particu-

lières. Plus l'on s'éloigne de la ville, plus son rayonnement diminue, et plus les perles brillent de leurs propres feux dans la campagne. Par là, on ne pense pas uniquement aux localités historiques telles que Sempach, Willisau ou Beromünster. En effet il y a d'autres perles cachées comme le Fontannental, d'un romantisme sauvage, avec la tradition d'orpailleurs, le Lütherntal qui constitue aujourd'hui encore le lieu typique des initiés pour les promenades, ou encore le Lindenbergt, innondé de soleil. Et encore n'a-t-on pas parlé des excursions de renommée internationale comme celle du Pilatus ou de la Riviera lucernoise.

Une histoire pleine de changements

En 1332, Lucerne est entrée comme quatrième canton dans la Confédération, qui avait été fondée en 1291. Au cours des siècles, il a marqué d'une façon déterminante l'histoire de la Confédération. Les chefs de guerres et les soldats lucernois ont participé à toutes les grandes batailles. Mais le canton de Lucerne n'a pas été épargné par les troubles intérieurs souvent suivis de luttes sanglantes. La ville a peu à peu étendu sa souveraineté à la campagne environnante, ce qui a fréquemment conduit à des confrontations. En 1513, c'est la «guerre des oignons» dans laquelle les paysans révoltés dévastent les jardins situés devant la ville de Lucerne. Lors de l'insurrection de Rothenbourg, en 1570, 700 paysans prennent les armes contre Lucerne. En 1653, Lucerne participe à la grande guerre des paysans.

En 1798, l'ancien régime s'écroule sous la pression de la Révolution française. Les principes de «Liberté et d'Égalité» résonnent dans le canton de Lucerne également.

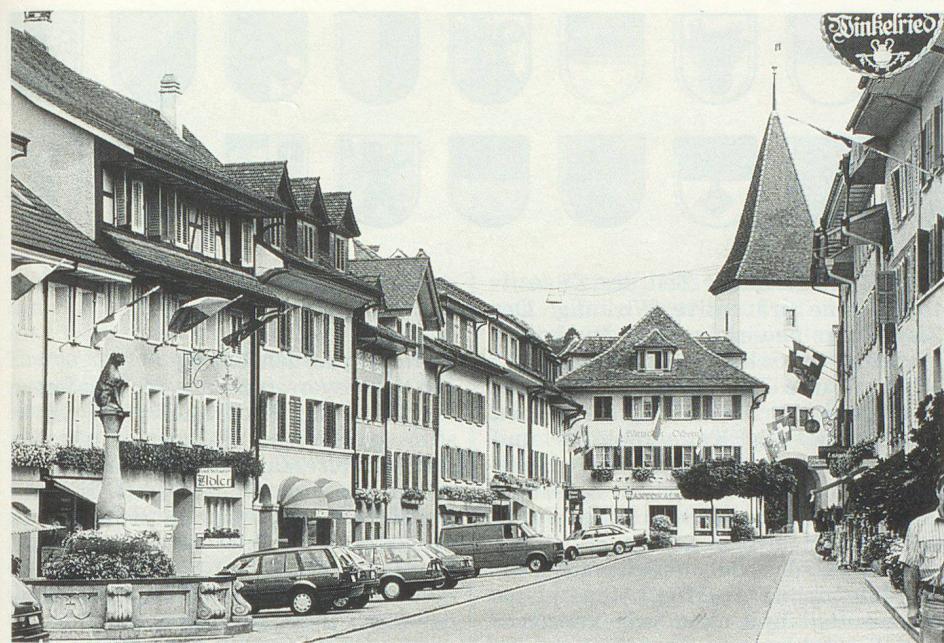
Par la suite, les luttes entre les nouvelles forces politiques en présence, à savoir les conservateurs et les libéraux, se sont révélées plus violentes à Lucerne que partout ailleurs en Suisse. Il s'agissait à cet égard, pas uniquement pour ces partis, d'obtenir le pouvoir mais bien davantage de mettre en œuvre leur idéal de liberté dans la vie politique, dans la société et dans l'éducation. C'était avant tout un combat pour obtenir plus de démocratie, une démocratie que chacun des deux partis pratiquait, mais dont chacun d'eux avait une conception et des objectifs profondément divergents. C'est pourquoi le canton de Lucerne qui était à la tête des

Données statistiques sur le canton de Lucerne

Superficie: 1492 km²
Nombre de communes: 107
Population: 315 000 habitants
Nombre d'habitants par km²: 211
Etrangers: 10,3 %
Langues: 91 % allemand, 3,9 % italien, 0,7 % français, 4,4 % autres
Religions: 82,4 % catholiques-romains, 13 % protestants, 2,9 % autres, 1,7 % sans confession
Personnes ayant une activité lucrative: 134 000
- occupées dans le secteur primaire (agriculture, matières premières): 14,1 %
- occupées dans le secteur secondaire (industrie): 33,4 %
- occupées dans le secteur tertiaire (services): 52,5 %
Revenu cantonal par habitant: 33 000 frs.
Indice du revenu cantonal par rapport au revenu national (CH moyenne 100): 82,5 %
Parlement: Grand Conseil 170 membres (80 PDC, 2 jeunes PDC, 57 PL, 16 PS, 13 alliance verte, 1 liste féminine indépendante, 1 PCS)
Gouvernement: 7 conseillers d'Etat (4 PDC, 2 PL, 1 PS)

Le canton de Lucerne cultive encore de très nombreuses traditions, comme le lavage des pieds qui a lieu une fois par année à la collégiale de Beromünster.





A l'instar de quelques autres localités du canton de Lucerne, la petite ville de Sempach a été largement bâtie au cours des siècles.
(Photos: Edouard Reinmann)

cantons catholiques de la Suisse, a connu un véritable «Kultukampf». En témoignent notamment les corps francs dont chaque lucernois se souvient aujourd'hui encore.

Sur le plan politique, le premier grand changement est intervenu en 1831 dans le canton. Les libéraux ont accédé au pouvoir et ont tout mis en œuvre pour s'y maintenir. Dans l'intervalle, un

mouvement populaire violent, conduit par Josef Leu von Ebersol, a préparé la chute du régime libéral.

En 1841, les conservateurs ont obtenu la majorité au Parlement cantonal et ont alors dicté la politique suivie par le canton. C'est ainsi que le canton de Lucerne a été irrésistiblement engagé dans la malheureuse guerre du «Sonderbund» (1847), qui visait à empêcher l'instauration du nouvel ordre confédéral, qui entra en vigueur en 1948.

«Frisch voran mit Christian»

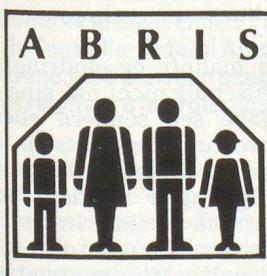
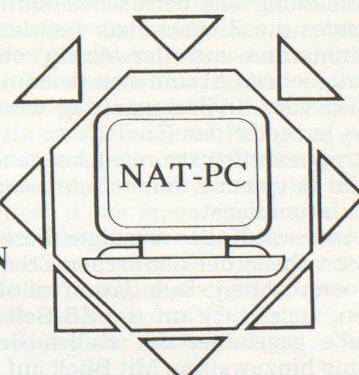
Durant les décennies qui suivirent 1871, les libéraux cherchèrent constamment à gagner un siège au Conseil des Etats. Mais leur entreprise échoua, jusqu'en 1955! En effet par une opération «coup de poing» et grâce au slogan «Frisch voran mit Christian» ils réussirent à faire élire Christian Clavadetscher. Une fois encore, tous les registres de la bataille pour le pouvoir furent utilisés partout. Puis Clavadetscher fut réélu, et, depuis lors, le canton de Lucerne s'est installé dans la démocratie de concorde. Les deux grands partis, les démocrates-chrétiens et les libéraux-radicaux ce sont rapprochés. Ils cherchent plutôt à considérer ce qu'ils ont en commun, plutôt que ce qui les sépare. □



NAT - PC

**LOGICIEL INTÉGRÉ POUR LA GESTION
DES OFFICES DE PROTECTION CIVILE**

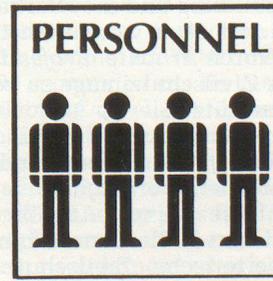
(dès sfr 5500)



- FICHIER INFORMATISÉ DU PERSONNEL ET DE L'OFFICE
- IMPRESSION DES CARTES DE CONTRÔLE DE CORPS
- LISTE HIÉRARCHIQUE PAR SERVICE OU UNITE
- GESTION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS

- BILAN DES PLACES PROTÉGÉES PAR ILOT
- IMPRESSION DU PLAN D'ATTRIBUTION
- RÉPARTITION DE LA POPULATION
- CONTRÔLE D'ABRIS

- COURS ANNUEL:
- AFFECTION
- CONVOCATION
- LISTE DE PRÉSENCE



NATSOFT S.A.

ROUTE DE COLLEX 199 · CASE POSTALE 45 · 1239 COLLEX-BOSSEY/GENÈVE · TÉL. 022/774 35 35 · FAX 022/774 35 36



- LISTE ET CARTES DE COMPENSATIONS
- PLAN ET CARTES DE MISE SUR PIED

- FICHIER DU MATERIEL ATTRIBUÉ
- INVENTAIRE ET LIEU DE STOCKAGE
- LISTE COMPARATIVE ET RÉPARTITION
- RÉQUISITION DES VÉHICULES